



BNP PARIBAS

RECAPITULATIF MENSUEL
DES FRAIS D'ENCAISSEMENTS PAR CARTE
Période du 01.02.2026 au 28.02.2026

P. 1/2

AGENCE CAHORS
BNP PARIBAS
15 BOULEVARD GAMBETTA
46000 CAHORS

Service Client **3478** Service gratuit
+ prix appel

SNC LE BAR JO
6 PLACE DE LA MAIRIE
46240 COEUR DE CAUSSE

Identifiant client : 00175 540436431694
N° RIB : 30004 00175 00010207297 87

COMMISSIONS ET FRAIS SUR CONTRATS D'ACCEPTATION

TYPE DE CONTRAT	MARQUE	ENCAISSEMENTS		COMMISSIONS	
				SERVICE COMMERÇANT	DONT INTERCHANGE
		en nombre	en euros	en euros (*)	en euros (*)
Paie ment de proximité - Paiement avec contact					
Contrat 4282351	CB	292	18 982,04	67,46	42,86
	Cartes de débit	251	15 218,53	52,53	29,53
	Cartes de crédit	37	3 391,26	11,56	10,00
	Cartes commerciales	4	372,25	3,37	3,33
	VISA	30	1 997,35	10,75	5,73
	Cartes de débit	21	1 418,80	7,77	2,83
	Cartes de crédit	5	401,55	1,37	1,22
	Cartes commerciales	4	177,00	1,61	1,68
	MASTERCARD	8	418,05	4,47	0,80
	Cartes de débit	8	418,05	4,47	0,80
	MAESTRO	3	178,40	0,61	0,34
	Cartes de débit	3	178,40	0,61	0,34
Paie ment de proximité - Paiement sans contact					
Contrat 4282351	CB	1 168	28 108,48	107,51	59,51
	Cartes de débit	1 020	23 958,53	87,95	42,99
	Cartes de crédit	127	3 349,10	12,34	9,41
	Cartes commerciales	21	800,85	7,22	7,11
	VISA	201	4 450,38	20,11	13,70
	Cartes de débit	146	2 736,74	10,85	5,58
	Cartes de crédit	39	1 204,59	4,18	3,60
	Cartes commerciales	14	456,80	4,11	4,36
	Cartes hors zone UE	2	52,25	0,97	0,16
	MASTERCARD	60	1 477,19	10,15	3,13
	Cartes de débit	55	1 382,04	9,62	2,53
	Cartes de crédit	4	67,30	0,28	0,18
	Cartes commerciales	1	27,85	0,25	0,42

TYPE DE CONTRAT	MARQUE	ENCAISSEMENTS		COMMISSIONS	
				SERVICE COMMERÇANT	DONT INTERCHANGE
		en nombre	en euros	en euros (*)	en euros (*)
	MAESTRO	7	246,00	0,90	0,46
	Cartes de débit	7	246,00	0,90	0,46
TOTAL		1 769	55 857,89	221,96	126,53

(*) Prestations bancaires ou financières non soumises à la TVA française

Contrat1 4282351 du 06.12.2024 : conditions particulières en vigueur du 22.07.2025

Modalités de résiliation des contrats d'acceptation (extrait des clauses générales)

Le présent Contrat est conclu pour une durée indéterminée, sauf dispositions contraires visées dans les Conditions Particulières. L'Accepteur "CB" d'une part, l'Acquéreur "CB" d'autre part, peuvent, à tout moment, sans justificatif ni préavis (sauf dérogation particulière convenue entre les deux parties), sous réserve du dénouement des opérations en cours, mettre fin au présent Contrat, sans qu'il soit nécessaire d'accomplir aucune autre formalité que l'envoi d'une lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

COMMISSIONS ET FRAIS SUR SERVICES COMPLEMENTAIRES

SANS OBJET

COMMISSIONS ET FRAIS PERÇUS DANS LE CADRE D'UNE OFFRE FORFAITAIRE

SANS OBJET